

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL DE TERRITOIRES

Samedi 20 septembre 2025 en présentiel à la Ricarmarie

Présents :

Présidentes de Comités : Nathalie COLLAS (74), Aurélie VIALA (43)

Présidents de Comités : Dominique LASNEAU (03), Patrice PERRIN (38), Jean-Pierre DEFOUR (42), Benoit CHARDAIRE (63), Serge LANDRY (69)

Ligue : Christian EYMARD, Eric COURTOIS, Laurent PFEIFFER (invité), Patrick SINGLA

Excusés :

Présidentes de Comités : Pascale LANDY (07-26), Paula BARATA (73)

Présidents de Comités : Patrick CHAPUIS (01), Christian GIBELIN (15)

1. Présentation

Présentation des personnes présentes car beaucoup de renouvellement.

Il est demandé à tous les participants (tes) de bien être à l'écoute, respecter les convictions de chacun (e).

2. Arbitrage

Laurent explique la politique de la CTA :

- rendre l'autonomie aux comités quant à la formation JAT3/JAJT3, les contenus de formation restent de la compétence de la CTA.
- Plus de MAD arbitrage, les comités recevront directement l'argent dévolu pour assurer les formations.
- La CTA garde la formation et désignations des T1 et T2

Après discussions,

- Mise en place de ce changement au 1^{er} juillet 2026 (Seul l'Allier souhaite débiter le 1^{er} janvier 2026 comme il n'a pas de passé dans le système existant).
- Formation Campus pour les référents arbitrages des comités.

LIGUE AUVERGNE RHÔNE ALPES HANDBALL
5100000@ffhandball.net – www.aura-handball.fr
N° SIREN : 314 247 032 - Code NAF 9312 Z
Organisme de formation enregistré sous le n°82 38 04103 38

- Faire une communication en Urgence aux clubs sur les 36€ pour la formation et les 10€ pour l'inscription.

3. Formation (ITFE)

Eric donne quelques explications sur la formation professionnelle et sur la formation modulaire, ainsi que du processus de contrôle effectué par Qualiopi sur les 3 sites de la ligue.

L'entrée en formation est fixée à 10 € par structure quel que soit le nombre de personnes inscrites.

Après discussions,

- La répartition entre la part ligue et la part comité n'a pas été arrêtée lors de cette réunion.
- Se déplacer dans les clubs pour se former « à proximité ».
- Module « Accompagnateur d'équipes (15h) » : VAE à construire pour inciter les bénévoles à se former ?

4. Conseil National des Territoires

Patrice nous expose la disparition des finalités des ICN (que tous les participants regrettent). Une réflexion est engagée pour trouver une solution de substitution.

5. Divers

Patrice se charge de créer un groupe Whatsapp des Présidents de Comités.

-Fréquence des réunions du conseil des territoires :

* 2 en présentiel : 24 janvier 2026 et 25 avril 2026 (lieux à définir) : un sujet COC a été évoqué.

* 1 visio/mois en semaine (mardi, mercredi ou jeudi) d'une durée maximale de 1h30

-Les ODJ seront coconstruits (Christian avait fait des propositions, ...).

Tous les participants ont apprécié le fait de se rencontrer et d'échanger.